

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-909

présenté par

Mme Manin, Mme Victory, M. Juanico, Mme Tolmont, Mme Rabault, M. Jean-Louis Bricout,
Mme Pires Beaune, Mme Rouaux et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	75 000 000	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	75 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	75 000 000	75 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à étendre le ticket du restaurant universitaire à 1 € à tous les étudiants, et pas seulement aux boursiers.

Cette mesure d'urgence, si elle est la bienvenue, ne concerne que les étudiants boursiers, soit moins de 40 % des étudiants. Or, déjà fragilisée avant la crise, la population étudiante fait partie des groupes les plus touchés par la crise économique et sociale.

Elle se retrouve avec moins de ressources (peu d'emplois estivaux, difficultés à trouver un job étudiant, des foyers fragilisés) et un coût de la vie qui continue d'augmenter. Ainsi, pendant le confinement, ce sont 74 % des étudiants eux qui ont rencontré des difficultés financières. On a pu constater une forte augmentation de la demande d'aide via les épiceries sociales et solidaires, les AGORAé.

L'alimentation est donc un sujet crucial de la vie étudiante. Et alors que cette crise touche donc durement tout le monde étudiant, et pas seulement les étudiants boursiers, il est essentiel que tous puissent bénéficier d'un repas à un euro.

Parce que c'est toute la jeunesse de notre pays qui est impactée par la crise actuelle, nous proposons de multiplier les crédits destinés à cette nouvelle aide pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier.

Afin d'être recevable cet amendement est ainsi gagé :

- Cet amendement minore de 75 millions d'euros le programme « Recherche spatiale » en autorisations d'engagement et en crédits de paiement sur l'action « Maîtrise de l'accès à l'espace »
- Il majore de 75 millions d'euros l'action « aides indirectes » du programme « Vie étudiante » en autorisations d'engagement et en crédits de paiement